

PROCÈS VERBAL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APPRCQ JEUDI 13 JANVIER 2022, 19H00

RENCONTRE VIRTUELLE SUR ZOOM

1. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée
Chantal Tremblay sera présidente
Marjolaine Verville sera secrétaire
Proposé par : Nathalie Fréchette
Appuyé de : Frédéric Talbot
Adopté à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour
Proposé par : Chantale Tremblay
Appuyé de : Audrey Garneau-Anger
Adopté à l'unanimité

3. Suites au procès-verbal du 26 octobre 2019
Les deux suites principales à donner étaient :
 - a) Solliciter une équipe désireuse d'organiser la mouture 20-21 du Colloque. Des annonces ont été placées et un délai a été donné jusqu'en septembre 2021 mais personne ne s'est manifesté.
 - b) Solliciter des personnes désireuses de participer à l'écriture des différentes lettres appuyant nos revendications pour la nouvelle mouture du programme de Sciences humaines. Les sollicitations ont été faites et comme personne ne s'est manifesté, le CE a procédé à l'écriture et à l'envoi de certaines des lettres prévues, le détail se trouve au point 4 de ce procès-verbal.

4. Bilan des années 2020 et 2021
 - Des échanges de courriels ont eu lieu entre la présidente du CE et le RSHCQ afin de créer une alliance dans nos revendications auprès du ministère par rapport au nouveau programme de Sciences humaines. Une lettre officielle a été envoyée au RSHCQ. Les deux points principaux de la lettre étaient : un appui à l'augmentation du nombre d'heures dans le programme et une demande pour favoriser l'intégration disciplinaire du cours MTI. Comme on le sait aujourd'hui, le ministère a augmenté le nombre d'heures initialement prévu au programme, mais a laissé le libre choix aux différents collèges d'intégrer ou pas le cours MTI à une discipline. Une copie de cette lettre se trouve sur le facebook de l'APPRCQ.
 - Une lettre a été envoyée au ministère de l'enseignement supérieur. Les deux demandes principales étaient l'augmentation du nombre d'heures totales au programme de Sciences humaines et le retrait du plafond de 90 heures par discipline. Dans la version finale du nouveau programme, le nombre d'heures totales a été augmenté comme dit plus haut et le plafond a été également augmenté à 150 heures. Une copie de cette lettre se trouve sur le facebook de l'APPRCQ.

- Le CE a pris la décision de mettre l'organisation en dormance car aucun des membres ne sollicitait un nouveau mandat et qu'à notre connaissance personne ne se manifestait pour faire partie du CE.
5. Bilan monétaire
Les états financiers sont présentés (voir annexe au procès-verbal). Il reste actuellement 19 624,25\$ dans le compte de l'APPRCQ.
 6. Rapport d'impôt
Les frais de retard de 18\$ seront assumés par l'APPRCQ.
Proposé par : Luce Marinier
Appuyé de : Chantal Tremblay
Adopté à l'unanimité
 7. Formation du nouveau *Comité exécutif* (CÉ)
 - 7.1 Mise en contexte des enjeux
Le CE et les membres expriment que le besoin est là pour poursuivre la mission de l'association de professeurs.es de psychologie. Par contre, il devient de plus en plus difficile de recruter des membres sur le CE ainsi que des membres pour organiser le Colloque. Le CE a fonctionné à trois membres de juin 2019 à octobre 2019, puis à cinq membres à partir de ce moment jusqu'à aujourd'hui. Si aucun membre ne veut faire partie du prochain CE, l'organisation sera dissoute en juin 2022 lors d'une assemblée extraordinaire et l'argent restant sera distribué à différents organismes de charité, conformément à l'article 8.3 de nos statuts et règlements.
 - 7.2 Élection d'un minimum de quatre membres requis
Valérie Aubrais, Virginie Proulx-Tremblay, Catherine Boissonneault, Marie-Josée Morin et Chantal Tremblay, se présentent pour former le prochain CE et sont élus à l'unanimité.

Un comité de réflexion à propos des mandats de l'APPRCQ sera créé, et composé de Julie Denoncourt, Madeleine Veillet, Nicolas Poulin-Gagnon, Claude Jacques et Valérie Dumont.

Proposé par : Chantal Tremblay
Appuyé de : Stéphane Proulx
Adopté à l'unanimité
 8. Activités de l'APPRCQ à venir
 - 8.1 Tenue d'un congrès en 2022
Le nouvel exécutif proposera une alternative au congrès et la date sera à déterminer.
 9. Varia
 - Organisation d'une rencontre afin de partager nos expériences avec la révision du programme de Sciences humaines. Le nouveau CE organisera cette rencontre.
 10. Levée de l'assemblée
-